

GÉRARD BLOCH

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Première circonscription (AUXERRE)

PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

CITOYENNES ! CITOYENS !

Grâce à un mode de scrutin et à un découpage de la France où l'équité est quelque peu malmenée, grâce aussi, il faut le dire, à la fascination qu'exerçait sur la masse du corps électoral la personne du Général de Gaulle, les élections législatives de 1958 avaient amené au Palais-Bourbon une Assemblée où le groupe gaulliste était si pléthorique et la Gauche si inexistante que l'on parla de « Chambre Introuvable » en souvenir des élections de 1815 qui avaient amené une Chambre « plus royaliste que le roi », une Chambre « ultra », que Louis XVIII avait qualifiée d'introuvable tant elle était pour lui inespérée.

L'Histoire vient de se renouveler.

La Chambre de 1815 fut dissoute en 1816 : elle s'était opposée au Roi, elle avait, contre lui, proclamé la règle essentielle du régime parlementaire, à savoir que les ministres et le Chef de l'Etat lui-même doivent se conformer à la volonté de la majorité parlementaire.

La Chambre de 1958 vient d'être dissoute pour avoir voulu défendre son honneur et, avec son honneur, ce qui subsistait dans le Régime de principes démocratiques et moraux.

Vous voici donc, Citoyennes et Citoyens, de par le suffrage universel, ici — et ici exclusivement — utilisé à bon droit et à bon escient, appelés à désigner à nouveau vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Bien que nous nous demandions au P. S. U. quelle est l'utilité d'une Assemblée dans un régime où les pouvoirs sont à ce point concentrés dans les mains du Guide Suprême que les ministres eux-mêmes ne sont que des valets, nous estimons que les élections de 1962 sont capitales pour notre pays et nous avons déposé nos candidatures, sinon ayant au cœur l'espoir de résultats concrets immédiats, du moins ressentant au fond de nous-mêmes l'impérieux besoin d'être les missionnaires de la Démocratie de demain.

En vérité, nous considérons que nous vivons un interrègne.

Demain, de Gaulle disparu, il faudra résoudre d'immenses problèmes.

Il faudra que nous vivions ensemble.

Il faudra que nous imaginions les formes et les règles d'une démocratie réelle.

Il nous faudra concilier démocratie et univers technique, socialisme et personne humaine.

Dans un pays étonnamment rajeuni par une poussée démographique exceptionnelle, il faudra tout résoudre parce que rien n'est résolu : le Verbe est une belle et grande chose, il ne saurait tenir lieu d'Action.

La République reste à faire.

Il faudra sortir de la passivité.

Les Jeunes qui montent le veulent.

Il va falloir construire des lycées et des Universités et permettre à tous d'y accéder.

Il va falloir mettre un terme à cette scandaleuse injustice qui fait que jusqu'ici, en règle générale, l'absence de fortune est un obstacle à l'instruction et à l'ascension sociale.

Dans un livre parfaitement officiel paru l'an dernier sous la signature de M. Alain GIRARD et sous les auspices de l'Institut National d'Etudes Démographiques, c'est-à-dire dans un livre qui a un caractère scientifique et non partisan, on peut lire ceci :

« Plus de cent cinquante ans après la Révolution, force est d'admettre que les privilèges abolis en droit, subsistent en fait en France, dans une large mesure...

« Les élites se recrutent dans une partie très étroite de la Société...

« Le problème de l'avenir réside dans l'élargissement continu des bases de recrutement des dirigeants afin que la sélection des individus supérieurs se fasse à partir d'un éventail plus ouvert. »

A l'heure actuelle, parmi les élèves des Grandes Ecoles de France (Polytechnique, Centrale, Normale Supérieure, etc.), il y a :

— 2 % de fils d'ouvriers ;

— 6 % de fils de cultivateurs ;

— 66 % de fils de cadres supérieurs, de membres des professions libérales, de chefs d'entreprise.

Quant à la magistrature, elle se recrute pour 90 % dans la bourgeoisie ;

Or une justice démocratique nécessite une magistrature recrutée dans tous les milieux.

La vie sociale est faite de la coexistence de forces antagonistes.

Comment la Justice peut-elle être juste si elle est, par tendance, acquise à l'une de ces forces ?

Il faut au surplus faciliter l'accès du citoyen à la Justice en rendant celle-ci plus rapide, moins complexe, moins coûteuse.

Il faut instituer la « Sécurité Judiciaire » parallèlement à la « Sécurité Sociale ».

Il est inadmissible dans une Nation moderne et prétendue démocratique que l'impécuniosité défavorise le citoyen face à la Justice et face à la vie.

Enfin, il faut aider la paysannerie française à se transformer.

Le Socialisme s'est beaucoup préoccupé des salariés. Il a supprimé dans une certaine mesure l'insécurité chez l'ouvrier, chez l'employé, chez le fonctionnaire.

Il faut qu'il supprime l'insécurité chez le paysan, qu'il permette la promotion paysanne en provoquant un considérable relèvement du niveau de vie du paysan français.

Il faut repenser l'aménagement de tout l'ensemble rural.

La rançon du capitalisme, c'est notamment la petite propriété rurale qui nourrit à grand-peine la famille paysanne.

L'Agriculture Française doit s'intégrer dans l'économie nationale, voire européenne.

Cela ne pourra se faire que dans le cadre d'une planification générale (création d'emplois industriels liés à l'agriculture, transfert de revenus et d'élites de la ville vers la campagne).

Voilà, non pas tout, mais une partie de ce que nous avons à dire, de ce que vous aurez à faire avec nous.

Allez-vous choisir l'immobilisme néfaste, la démagogie funeste des prétendus « indépendants et paysans » ou des nostalgiques de la IVe, voire de la IIIe République ? la duplicité de ceux qui se présentent sans étiquette parce qu'il ne leur est pas possible d'avouer qu'ils sont les adversaires les plus féroces de la démocratie, de la laïcité de l'Etat, des Droits de l'Homme et finalement, en fait, de la France ?

Allez-vous choisir ceux qui sont solidaires d'un Parti prétendu socialiste et qui, au pouvoir, avec M. Guy MOLLET et ses amis, ont sali le socialisme et la France en faisant une politique internationale et coloniale qui n'avait aucun rapport avec l'esprit du socialisme, en légitimant la torture en Algérie sous pavillon français, en flattant le chauvinisme des Français, en accréditant dans l'esprit du public français l'idée — fausse mais utile car elle dispensait d'en avoir d'autres et elle permettait d'exercer le pouvoir avec le capitalisme et pour son compte — l'idée fausse que le communisme est le péril principal couru par le peuple français ?

Nous proclamons que le communisme ne serait un mal que dans la mesure où :

1° il opprimerait l'homme ;

2° il asservirait la France à l'Union Soviétique ou à la Chine Populaire.

La menace communiste n'existe pas, du moins telle qu'elle est présentée, de façon caricaturale et schématique.

Maurice THOREZ à l'Elysée, cela n'est pas concevable dans le contexte international qui est celui dans lequel nous vivons depuis 1945.

Maurice THOREZ à l'Elysée, c'est tout au plus un épouvantail que tous les partis non communistes ont agité jusqu'ici par commodité, par paresse et par vice.

Le Parti Socialiste Unifié, qui est un parti neuf et un parti de jeunes ne possède pas cet esprit. Il en donne constamment des preuves. Il sait que le Parti Communiste a eu jusqu'ici la chance d'avoir l'adhésion d'une partie des forces les plus authentiquement républicaines de ce pays.

Il estime que toute construction républicaine ne peut, en conséquence, exclure le Parti Communiste, dans la mesure où il conservera l'adhésion d'une partie importante de la population.

Mais les hommes et les femmes qui sont au Parti Socialiste Unifié ou qui sympathisent avec lui se distinguent de ceux qui adhèrent ou qui votent pour le Parti Communiste par le refus d'une soumission inconditionnelle à une hiérarchie, à des dogmes, à des instructions d'où qu'elles viennent.

Le P. S. U. qui comprend des gens de toutes origines et de toutes confessions, qui réalise en son sein la fraternité entre voltairiens et chrétiens pratiquants, n'oublie pas que le Socialisme n'est pas une fin en soi, mais un moyen, qu'il se propose des fins morales, et que son souci ultime, c'est l'HOMME.

*** *Votez pour les candidats du Parti Socialiste Unifié !***

*** *Votez pour une véritable démocratie socialiste !***

*** *Votez pour des candidats du XXe siècle !***

Votez pour :

GÉRARD BLOCH

Né le 12 décembre 1931 à Mulhouse (Haut-Rhin). Il a donc près de 31 ans. Il a fait ses études secondaires au Puy, à Nancy, à Strasbourg ; ses études supérieures de Droit à la Faculté de Toulouse, dont il a été lauréat en Licence et en Doctorat (Droit administratif).

A donné son adhésion au mouvement des Étudiants Socialistes en avril 1950. Secrétaire des Étudiants Socialistes de Toulouse (1953-1955). Membre du Bureau National des Étudiants Socialistes (1954-1955). Vice-Président de l'Association Générale des Étudiants de Toulouse, chargé de la Cité universitaire et des restaurants (1954-1955).

Avec la quasi-totalité des intellectuels socialistes de sa génération, il démissionne de la S. F. I. O. et donne son adhésion au Parti Socialiste Autonome en septembre 1958 (le Parti Socialiste Autonome, avec l'Union de la Gauche Socialiste, les Radicaux de gauche, la Jeune République, est devenu par la suite le Parti Socialiste Unifié, dont le Secrétaire National est Edouard Depreux).

Gérard BLOCH est notamment un spécialiste de l'Histoire de la fin de la IIIe République. Avocat à la Cour de Paris (1958-1960), Secrétaire, durant cette période, de la 16e Section de la Ligue des Droits de l'Homme, il est inscrit au Barreau de l'Yonne et habite Auxerre depuis septembre 1960. Il assume, depuis mai 1961, les responsabilités dangereuses de Secrétaire du Comité Départemental de Défense Républicaine et d'Action Antifasciste.

Par sa formation, à la fois juridique, économique, politique et socialiste, par sa connaissance profonde des hommes et mentalités des quatre points cardinaux de la France, ainsi que de Paris, par sa connaissance déjà amplement suffisante de l'Yonne et de ses habitants, Gérard BLOCH est particulièrement qualifié pour représenter la circonscription d'Auxerre au Parlement, à un moment capital de l'Histoire de France, c'est-à-dire à un moment où la France, libérée de la charge des anciens pays de la Communauté, auxquels elle n'a pas apporté que du mal, mais à certains égards, le meilleur d'elle-même, va devoir enfin s'occuper de ses problèmes intérieurs et plonger résolument dans le Monde moderne.

et son suppléant éventuel :

MICHEL DOMONT

Agé de 36 ans, employé à la Mutualité Agricole, à Auxerre,
Secrétaire Fédéral et Fondateur du Parti Socialiste Unifié dans l'Yonne

L'Yonne Républicaine Auxerre

VU : LE CANDIDAT.